

Concertation ZFE

Comptes rendus des rencontres mobiles
Version du 19 octobre 2022

Table des matières

RENCONTRE N°1 A VEUREY-VOROIZE	1
RENCONTRE N°2 A EYBENS	2
RENCONTRE N°3 A GIERES	2
RENCONTRE N°4 A PONT-DE-CLAIX	3
RENCONTRE N°5 A SEYSSINS	3
RENCONTRE N°6 A FONTAINE	5
RENCONTRE N°7 A VAULNAVEY-LE-BAS	7
RENCONTRE N°7 A SAINT MARTIN LE VINOUX	8
RENCONTRE N°8 A SAINT-EGREVE	9
RENCONTRE N°9 A VARCES	10
RENCONTRE N°10 A SAINT MARTIN D'HERES	11
RENCONTRE N°11 A GRENOBLE	11
RENCONTRE N°12 A MEYLAN	12

Rencontre n°1 à Veurey-Voroize

Lieu :	Veurey-Voroize – Ecole élémentaire
Date :	Mardi 4 Octobre
Heures de présence :	16h-18h
Nombre de contacts :	≈40 interactions
Nb de discussions :	≈20 discussions

- Impact sur la police municipale, qui se retrouve en première ligne face aux premières critiques des habitants. De plus cela va potentiellement demander une logistique importante pour verbaliser les infractions.
- L'argument financier est un argument en plus : se séparer de sa voiture permet aussi de faire des économies (coûts : carburant, assurance, entretien...)
- Frein identifié : pas assez de bus pour compter dessus pour remplacer les déplacements en voiture. Seuls les enfants et les personnes âgées utilisent les transports en commun.
- Est-ce que c'est vraiment mieux pour l'environnement au global de changer de véhicule pour un véhicule Crit'air 1 ou électrique/hybride ? Améliorer la qualité de l'air, ok, mais pas au détriment du reste. Remontent une confusion entre climat et qualité de l'air.



Rencontre n°2 à Eybens

Lieu :	Eybens – Marché, 89 avenue Jean Jaurès
Date :	Mercredi 5 Octobre
Heures de présence :	8h-10h
Nombre de contacts :	≈30/40 interactions
Nb de discussions :	≈15 discussions

Compte-rendu commun avec n°3 Gières.

Rencontre n°3 à Gières

Lieu :	Gières – Marché, 15 rue Victor Hugo
Date :	Mercredi 5 Octobre
Heures de présence :	10h-12h
Nombre de contacts :	≈30 discussions en continu

- Demande que le rapport d'évaluation de la ZFE « pro » soit publié
- Nombre insuffisant de stations GPL (Gaz de Pétrole Liquéfié)
- Précarité forte dans certains quartiers (ex : Eybens Maison neuve) : l'aide à l'achat d'un véhicule ne suffira pas.
- Est-ce que le passage à l'E85 sera encouragé ? Est-ce que c'est une solution privilégiée par la Métro ?
- Est-il envisageable de proposer une dérogation pour les personnes qui roulent peu ? Est-ce que cela pourrait se faire sur la base du kilométrage annuel ?
- Il faut améliorer les conditions de stationnement pour les vélos (plus de places, placées sécurisées)
- La desserte de bus, le matin et le soir, entre Eybens et les autres communes est insuffisante
- Existera-t-il une prime pour :
 - L'achat de vélos électriques ?
 - L'achat de vélos mécaniques ?
 - Abandonner son véhicule, sans rachat d'un autre véhicule ?
 - Prendre un abonnement de transport, en contrepartie de la mise à la casse du véhicule ?
- Les dérogations seront-elles valables localement ou s'appliqueront-elles dans les autres métropoles concernées par une ZFE, sans avoir à refaire de demande ?
- Les aides financières seront-elles ouvertes :
 - Aux personnes résidant en dehors du périmètre de la ZFE ?
 - Aux personnes résidant en dehors de la métropole mais travaillant dans le périmètre ?



Rencontre n°4 à Pont-de-Claix

Lieu :	Pont-de-Claix - Point d'échange multimodal l'Etoile
Date :	Vendredi 7 Octobre
Heures de présence :	9h-11h
Nombre de contacts :	≈ 50 interactions
Nombre de discussions :	≈ 5 discussions

- Grand-père, circule peu en voiture. Surtout pour se rendre en centre-ville avec ses petits-enfants. Habitude d'aller à la Bastille à pieds en se garant à l'esplanade. Trop cher de laisser la voiture au P+R et de terminer en tram : un billet A/R à payer pour tout le monde. Attractif avant quand on pouvait ne payer que 1 billet groupe pour tous les occupants de la voiture. 20euros l'A/R pour une sortie à 5, ce n'est pas viable.
- Vieille dame à la retraite. Ne s'estime pas concernée car ne possède pas de voiture. Des petits-enfants qui lui rendent visite en voiture qui seront impactés par le projet.
- Plusieurs femmes non motorisées mais qui en parleront à leur mari. Ne connaissent pas la vignette Crit'air du véhicule.
- De nombreuses personnes non directement concernées, qui pensent à leurs proches et comment ça va les impacter.
- Pour les automobilistes, le réflexe n'est pas d'envisager une autre mobilité. La première (voire la seule) option envisageable est de changer son véhicule par un qui est encore autorisé.
- Problème de financement de l'opération de remplacement de son véhicule : avec la crise actuelle, dans les quartiers les plus concernés, il n'y aura pas d'achat possible. Ce sera une amende ou une dérogation mais les alternatives ne semblent pas exister pour eux.

Rencontre n°5 à Seyssins

Lieu :	Seyssins – Botanic, Pont du Rondeau rue Docteur Schweizer
Date :	Vendredi 7 Octobre
Heures de présence :	11h30 – 13h30
Nombre de contacts :	≈ 60 interactions
Nombre de discussions :	≈ 18 discussions

- Couple de retraités, Crit'air 3. « On a travaillé toute notre vie, maintenant on veut faire ce qu'on veut ». « On ne va pas rester chez nous ». On nous demande de faire des économies d'électricité cet hiver, ce n'est pas pour venir recharger vos voitures : « Je ne me prive pas pour que vous puissiez recharger vos voitures ».
- Couple – elle Crit'air 2, lui Crit'air 2 ou 3. Utilise sa voiture occasionnellement pour les grosses courses et les excursions le week-end. Abasourdi par l'information, ne sait pas comment il va s'adapter.
- Elu de la commune. A Lyon on a fait une usine à gaz en donnant des dérogations à tout le monde.
- Couple de jeunes qui habitent en dehors du périmètre et vient ponctuellement faire des courses. Pas équipés de vignette Crit'air. Pass petit rouleur leur semble adapté à leur besoin. Sinon tout à

fait prêts à laisser leur véhicule dans un P+R et à se déplacer autrement dans le périmètre de la ZFE. « Est-ce que l'électrique est la panacée ? » « Pourquoi taper sur les petites 2CV et pas sur les gros SUV (Véhicule Utilitaire Sportif) » ?

- Professionnel avec un gros Véhicule Utilitaire Léger (VUL). Que fait-on quand l'offre constructeur n'est pas là ? Le constructeur du véhicule a fait demi-tour sur l'électrique, ne fait que du diesel. Comment on s'adapte ?
- Couple, la cinquantaine. Roulent peu. Le pass petit rouleur semble être une bonne idée pour donner une soupape à ceux qui ont des besoins ponctuels de se déplacer en voiture.
- Homme seul, habite à Grenoble, travaille dans Belledonne. Fait 100km par jour. Diesel Crit'air 3 qui consomme très peu (5L/100km). Solution économique. Est-ce qu'on est sûrs qu'on oriente sur la bonne énergie ? Pas possible pour lui l'électrique. Sa femme a une voiture essence qui consomme 15L/100km : si on prend tout l'amont de la filière énergétique (raffinage, transport du carburant), on est sûrs que c'est une meilleure idée ? Système Crit'air ne prend pas en compte la consommation du véhicule, grosse limite. A conscience qu'il y a un problème de qualité de l'air (et a 2 enfants en bas âge), en même temps « c'était bien pire quand on était petits ». Entre les émissions réelles et ce que fixent les normes euros, il y a un énorme écart. « On est sur une tendance qui va à l'amélioration ». Inéquité de mettre les axes de transit en dérogation. Pas dans les minimas sociaux, donc non éligible aux aides. Pourtant pas les moyens de renouveler son véhicule, surtout si la réglementation change encore dans 5 ans. Si véhicule électrique : comment on se recharge ? On n'a pas tous une maison individuelle avec accès à la charge. Trop peu de bornes dans l'espace public. Le projet est déjà plié, la concertation est une concertation de façade pour pouvoir dire qu'on a concerté.
- Plusieurs personnes bien au courant du projet. Crit'air 1 essence ou VHR.
- Plusieurs personnes Crit'air 2, soulagées de voir qu'elles ne seront impactées qu'en 2030 « on a le temps de voir venir ».
- Jeune femme, pas au courant du projet. « De toutes façons je ne peux pas me passer de ma voiture ».
- Plusieurs personnes qui en avait entendu parler et s'était noté de se renseigner davantage pour voir les implications concrètes dans leur cas de figure.
- Injonction paradoxale à proposer/recommander le remplacement du parc automobile par des nouvelles voiture (électrique et hybride) : il y a toute une communication pour faire durer l'électroménager le plus longtemps possible et là il faudrait changer pour plus récent, même si ça marche encore
- Important de communiquer en amont pour ne pas être surpris quand ça arrive. Même dans cette optique, ça arrive vite.
- Il va y avoir de la désobéissance devant l'incapacité d'acheter
- Besoins d'expliquer la logique derrière les critères, l'opacité et le ressenti "décision arbitraire" ne donne pas envie aux personnes de coopérer
- La vraie question ça va être pour les personnes qui ne peuvent pas acheter de nouveau véhicule, ni changer de modalité (par exemple parce que pas possible ou trop long en transports en commun)
- Si dérogation pour certaines personnes il y a alors quelque chose « d'inégalitaire »

Rencontre n°6 à Fontaine



Lieu :	Marché de Fontaine
Date :	Samedi 8 Octobre
Heures de présence :	10h-13h
Nombre de contacts :	≈ 50 interactions
Nombre de discussions :	≈ 25 discussions

- Les personnes âgées ne peuvent pas faire leurs courses en transports en commun et ont besoin de leur véhicule au moins une fois par semaine.
- La piste cyclable qui mène à Grenoble (rue du Vercors) est très dangereuse.
- Le système Crit'air est injuste : rouler dans une Tesla de 2 tonnes ne pose aucun souci.
- Une personne donne l'exemple, dans son immeuble, de 3 infirmières qui viennent intervenir quotidiennement pour 3 patients différents. Ils arrivent en voiture, toutes trois, en fin de matinée, quasiment au même moment et repartent moins d'1h plus tard. Des déplacements pourraient être évitées si le partage des patients par secteurs était optimisé.
- Proposition : instaurer des péages aux entrées de l'agglomération. Plus simple à mettre en œuvre que le contrôle de la vignette Crit'air.
- Proposition : gratuité des transports en commun pour les personnes âgées.

- Demande : dans le cas où l'autoroute ou la rocade sont fermées, il est nécessaire d'autoriser temporairement les véhicules à circuler sur les itinéraires de déviation qui traversent les communes concernées par la ZFE.
- Les professionnels de l'automobile (notamment les constructeurs), les assurances, et le SMMAG doivent être invités dans les discussions autour du projet.
- Si les gens ne prennent pas les transports en commun c'est aussi pour des soucis de sécurité dans certains quartiers.
- On n'a pas les moyens de payer nos factures alors la qualité de l'air ça passe au second plan.
- Dans le fond tout le monde est d'accord pour améliorer la qualité de l'air, mais chacun n'est pas d'accord sur les moyens pour y parvenir.
- Questionner la ZFE, c'est se poser des questions sur les enjeux santé, mobilité, économiques, environnementaux, sociaux... Il faut prendre tous les sujets dans la balance globale pour ne pas reporter le problème sur d'autres politiques publiques.
- Un système de double assurance : renoncer à la voiture personnelle c'est aussi perdre les avantages de son assurance au bout de 2 ans. En cas d'autopartage, une assurance personnelle (pour quand la personne utilise la voiture) + assurance autopartage tout le reste du temps

Rencontre n°7 à Vaulnavay-le-Bas



Lieu :	Parking de la ressourcerie OZANAM à Vaulnavay-le-Bas
Date :	Samedi 8 Octobre
Heures de présence :	14h-18h
Nombre de contacts :	≈ 150-200 interactions
Nombre de discussions :	≈ 50 discussions

- « C'est toujours les mêmes qui trinquent » : classes moyennes, artisans, automobilistes, personnes à faibles revenus... Peu importe qui le dit, ça concerne sa situation, tout le monde a l'impression d'être le plus touché par les contraintes.
- La démarche ZFE n'est pas écologique : la vignette Crit'air est un système aberrant.
- L'autopartage est à encourager : à quelle échelle ? Quelle est la taille du collectif (ville ? quartier ? bâtiment ? logement ? famille ? club ? ...). L'offre publique n'est pas la seule solution, l'autopartage entre particuliers peut également se développer.
- Il serait nécessaire d'ajouter une dérogation « quotient familial », en particulier sur le Crit'air 3, qui concerne encore de nombreux véhicules familiaux des années 2000.
- Des dérogations pour les déménagements ou les transports d'objets lourds/volumineux seraient nécessaires.

- Il faut que la réglementation soit simple et qu'elle soit accompagnée d'un discours clair et compréhensible. Le système de dérogation ne doit pas rendre les choses incompréhensibles, « une usine à gaz ».
- Davantage de transports en commun ce serait bien.
- Encourager le télétravail permettrait de limiter le nombre de déplacements.
- Un « Pass ZFE » serait pertinent pour beaucoup des personnes qui ne prennent leur voiture que pour aller faire des courses, sortir de la ville, déménager...
- Certains particuliers sont impactés par la ZFE VUL/PL sans bénéficier des aides pour les professionnels. Ce sont des véhicules utilitaires ou de loisir (vans aménagés) utilisés peu souvent. Quelles solutions pour eux ?
- Même avec les aides financières, les petits artisans ne peuvent pas renouveler leurs véhicules.
- Les transports en commun sont trop chers : 1,60€ le trajet en tram par personne // un aller-retour à 4 en ville ça revient vite cher.
- Le fait que le calendrier des interdictions soit figé donne le sentiment de prendre les personnes en otage.

Rencontre n°7 à Saint Martin le Vinoux

Lieu :	Marché place de l'Horloge
Date :	Jeudi 13 Octobre
Heures de présence :	16h-19h
Nombre de contacts :	≈ 50 interactions
Nombre de discussions :	≈ 15 discussions

- La ZFE est une bonne chose, elle avait déjà été anticipée (changement de véhicule, pratique du vélo, covoiturage, etc.)
- Les transports en commun sont très développés sur la Métropole et la circulation en voiture est déjà impossible de toute façon dans Grenoble
- Il faut élargir le périmètre d'utilisation des trottinettes et vélos en freefloating
- Très bonne chose, surtout que les tramways sont efficaces. Difficile malgré tout pour les revenus les plus faibles qui auront du mal à changer de voiture.
- La dérogation pour les utilitaires des commerçants non sédentaires sera-t-elle prolongée ?
- A l'avenir, le périmètre de la ZFE pourrait-il être étendu à d'autres communes ?
- Qu'est-ce qui est prévu pour les personnes qui habitent en dehors, et travaillent dans la ZFE ?

Rencontre n°8 à Saint-Egrève

Lieu :	Marché Fiancey
Date :	Vendredi 14 Octobre
Heures de présence :	8h30-12h30
Nombre de contacts :	≈ 120 interactions
Nombre de discussions :	≈ 50 discussions

- La concertation ZFE ne permet aucune contribution par courrier, c'est anormal compte tenu de la fracture numérique.
- Si on utilise sa voiture occasionnellement, on ne doit pas être obligé de s'en débarrasser pour en acheter une nouvelle.
- Si des dérogations ponctuelles peuvent être demandées, il faut pouvoir s'assurer qu'elles ne le soient pas uniquement via internet. Une vieille dame qui est obligée d'utiliser sa voiture pour faire les courses doit pouvoir, sans faire la demande systématiquement.
- La ZFE est une très bonne chose pour la qualité de l'air.
- Qu'est ce qui est prévu pour les cartes crises VASP (camping-cars et vans aménagés) ?
- Question 4 : L'accès à Poveyzieu aux quais et à l'A48, par Saint Egrève, doit être garanti.
- On devrait pouvoir être autorisé d'utiliser sa voiture pour se rendre jusqu'à un arrêt de tram (et aller ensuite vers le centre), y compris si on réside dans une commune de la ZFE
- Il faut garantir l'accès aux parcs relais : Hôpital Meylan, Saint Egrève
- Il faut inciter à l'achat de véhicules GNV. Les avantages de ces véhicules ne sont pas assez mis en avant.
- Il faudrait prévoir une dérogation pour les bus qui montent aux stations. Le diesel est la seule motorisation possible pour ces bus qui montent en altitude.
- Il faut supprimer des places de stationnement pour encourager le report modal et soutenir la ZFE.
- Pourquoi ne pas laisser des plages horaires dans journée ? 10h-12h et 15h-17h par exemple.
- Il faut cibler principalement les trajets domicile-travail.
- Besoin de plus de parkings relais.
- On devrait pouvoir autoriser les véhicules à circuler sur la base du nombre de kilomètres parcourus.
- Des dérogations ponctuelles sont nécessaires pour les personnes qui ont un usage très occasionnel du véhicule. Avec un forfait kilométrique ?
- Il faut des dérogations pour les campings cars et les vans aménagés.
- Il faut mettre en place des solutions de transport à la demande pour les personnes âgées. Des navettes pour les jours de marchés, mais aussi des déplacements individuels pour les soins.
- Il ne faut pas mettre la charrue avant les bœufs : proposer des solutions AVANT les contraintes.
- Des réunions publiques dans toutes les communes sont nécessaires. Les communes pourraient les organiser et inviter la Métropole à présenter le projet.
- La gratuité des transports en commun permettrait un fort report modal.
- Comment seront contrôlées les vignettes ?
- Si les motos anciennes sont interdites, que fait-on de celles qui ont un usage de loisir ? Idem pour les véhicules de collection ?



- La piste cyclable qui a été refaite sur la rue du pont noir est dangereuse au niveau du rond-point
- Les transports en commun gratuits et des parcs relais permettront de limiter le nombre de voitures
- Il faut plus de places de vélos dans les trains.
- Des dérogations pour les auxiliaires de vie seront nécessaires.

Rencontre n°9 à Varcès

Lieu :	Varcès – Ecole élémentaire
Date :	Samedi 15 octobre
Heures de présence :	8h30-10h
Nombre de contacts :	≈40 interactions
Nb de discussions :	≈20 discussions

- Beaucoup de retraités qui se rendent peu dans le centre de la Métropole ou de personnes avec des voitures Crit'air 1 ou 2 et donc pas directement concernées (ou pas tout de suite)
- Abonnement transports en commun pour les seniors trop cher
- Inquiétudes sur le remplissage des parkings relais déjà très important
- Demandes parkings relais + vélos
- Inquiétudes pour ceux qui n'auront pas les moyens de remplacer leur véhicule même avec des aides : une offre alternative (transports en commun, vélo ou parking relais) à renforcer fortement
- Attente aides au renouvellement de véhicules pour les particuliers non métropolitains
- Attente dérogations pour venues ponctuelles dans la ZFE
- Problématique des conversions à l'Ethanol non homologuée, pas de changement de vignette Crit'air par conséquent
- Des questions de professionnels inquiets pour la prochaine étape de la ZFE Pro (Interdiction Crit'air 2), besoin de plus de temps pour leur transition
- Un besoin d'information supplémentaire auprès des marchands concernant la ZFE Pro : beaucoup ont droit à des dérogations mais ne sont pas au courant / hors la loi



Rencontre n°10 à Saint Martin d'Hères

Lieu :	Saint Martin d'Hères – Marché Champberton
Date :	Samedi 15 octobre
Heures de présence :	10h30-12h
Nombre de contacts :	≈30/40 interactions
Nb de discussions :	≈15 discussions

- Beaucoup de personnes non motorisées
- « Je me sens puni, ils ont mis des millions pour nous faire acheter du diesel et aujourd'hui ils nous punissent pour en avoir acheté. »
- « Les gens n'ont déjà pas d'argent pour manger, pourquoi leur prendre leur voiture dont ils ont besoin pour gagner leur vie ? »
- Il y a d'autres choses à faire avant de « taper » sur les voitures et les plus fragiles. Un sentiment global de rejet et/ou d'incompréhension
- Défiance vis-à-vis de la Métropole et des institutions de manière générale

Rencontre n°11 à Grenoble

Lieu :	Rue Félix Poulat
Date :	Samedi 15 octobre
Heures de présence :	14h-17h30
Nombre de contacts :	≈350 personnes ≈ 180-200 discussions (à 3)

- Beaucoup de personnes non motorisées
- Beaucoup non concernés car détenteurs d'un véhicule Crit'air 1 ou 0. Une nécessité de rappeler à tous qu'ils doivent s'équiper de la vignette Crit'air (certains ne l'ont pas encore)
- Demande de dérogations pour usages ponctuels
- Doutes sur le contrôle de la mesure
- Demande de la gratuité des transports en commun (discussion avec 2 personnes d'un collectif engagé pour la gratuité des transports en commun) : « les aides individualisées stigmatisent les pauvres qui ne viennent pas faire les demandes »
- Double peine pour les plus pauvres. Un sentiment d'abandon des plus précaires exprimés par certains
- Un zoom sur les personnes handicapées et leurs aidants qui sont des personnes pour qui un véhicule particulier est indispensable (transports en commun pas forcément adaptés selon le handicap : foule, etc.) et qui font aussi partie des plus précaires
- Un rejet régulier de la voiture électrique qui ne serait pas la bonne solution car mauvais bilan carbone et une incompréhension du rejet des voitures diesel même récentes
- Ne croient pas en la concertation : « On ne sera pas écouté, le projet est déjà ficelé »

- Attentes d'initiatives dans les autres secteurs pour réduire la pollution. 3 personnes rencontrées qui ont ciblé spécifiquement l'incinérateur de Meylan comme gros pollueur impactant gravement la qualité de l'air, mais qui ne fait pas l'objet de mesures – sentiment d'injustice
- Revendications sur la ZFE Pro, plus de temps avant l'interdiction du Crit'air 2
- Des inquiétudes sur le devenir du centre-ville de Grenoble : « ça va tuer le centre-ville »

Rencontre n°12 à Meylan

Lieu :	Marché des Buclos	Place des Tuileaux	Marché des Aiguinards
Date :	Mercredi 19 octobre		
Heures de présence :	11h-12h30	12h30-13h30	13h30-15h
Nombre de contacts :	≈25 interactions ≈12 discussions	≈30 interactions ≈15 discussions	≈40 interactions ≈20 discussions

- Le lien vers la plateforme participative ne renvoie pas directement à la concertation ZFE, difficile à trouver
- Les véhicules de collection seront-ils dérogés ? Et les véhicules pas encore classés véhicules de collection (youngtimers) ?
- Pour permettre l'accès au centre-ville, il faut plus de parcs relais et plus de places dans les parcs relais existants. Pourquoi celui de la Tronche a été fermé ? Il en faudrait un à Meylan et/ou la Tronche.
- Les camping-cars auront-ils une dérogation ?
- Les personnes âgées qui utilisent leur véhicule uniquement pour se rendre dans leur résidence secondaire à la campagne doivent pouvoir le faire sans changer de véhicule.
- Que deviendront les véhicules mis à la casse ? Qu'est-ce que prévoit la Métropole pour les anciens véhicules ?
- Comment réguler le marché de l'occasion ? (d'une part, s'assurer qu'il y aura assez de Crit'air 1 d'occasion, d'autre part, faire en sorte que le marché ne s'effondre pas pour les véhicules interdits)
- Pas possible de prendre les transports en commun ou le vélo avec plusieurs enfants en bas âges
- Quelles solutions d'autopartage ? L'offre va-t-elle augmenter ? L'autopartage entre particuliers va-t-il être encouragé ?
- En cas de dérogation pour un usage occasionnel (Pass ZFE), pourra-t-on garder son véhicule stationné sur l'espace public ?
- Les véhicules des associations seront-ils dérogés ? Une association qui utilise un utilitaire pour transporter/livrer des marchandises de façon occasionnelle peut-elle bénéficier d'une dérogation ?
- Les utilitaires Crit'air 1 sont très rares, en essence cela n'existe pas !
- La route qui longe les quais de l'Isère, entre l'autoroute et Meylan devrait être exclue de la ZFE au même titre que l'autoroute et la rocade
- L'accès aux hôpitaux devrait être garanti à tous, peu importe leur véhicule.
- Les personnes âgées devraient être autorisées à utiliser leur véhicule deux fois par semaine

- Un SUV (Véhicule Utilitaire Sportif) pollue davantage qu'un petit véhicule
- Il faudrait sensibiliser les conducteurs à l'importance d'adopter une conduite économique
- Les véhicules récents, équipés avec beaucoup d'électronique, ne conviennent pas aux personnes âgées
- Les véhicules électriques sont trop chers, même avec des aides financières
- Qu'est-ce qui sera proposé pour les personnes habitant dans la ZFE et travaillant dans le Grésivaudan par exemple, ou dans des endroits non desservis par les transports en commun ?
- La ZFE concernant les Véhicules Utilitaires Légers (VUL) et les Poids Lourds est injuste pour les PME (Petites et Moyennes Entreprises) qui n'ont pas les mêmes moyens financiers pour s'adapter.
- Il faudra des aides financières pour acheter des véhicules récents, y compris des véhicules d'occasion, pour limiter les restes à charge.

Rencontre n°13 à Echirolles (Espace Comboire)

Lieu :	Espace Comboire, galerie et entrée du Leclerc
Date :	Jeudi 20 octobre
Heures de présence :	13h30 à 15h30
Nombre de contacts :	≈40 personnes ≈ 15 discussions

- Aujourd'hui les entreprises récupèrent la TVA sur le diesel ce qui constitue un avantage important et n'incite pas à changer de motorisation
- Pour les entreprises, il n'est pas envisageable de doubler les flottes de véhicules afin de pouvoir intervenir aussi bien à l'extérieur que dans la ZFE.
- L'achat d'un véhicule récent, neuf ou occasion, constitue une dépense trop importante.
- Les aides financières à l'achat de véhicules à assistance électriques ne sont pas ouvertes pour les ménages dont les revenus sont moyens. Il faudrait augmenter les seuils d'éligibilité à ces aides financières pour inciter plus largement les habitants à acheter un vélo à assistance électrique. Par ailleurs, la mise à la casse d'un véhicule ancien pourrait ouvrir le droit à des montants d'aide limitant fortement les restes à charge, peu importe le revenu.
- Attention à ce que les aides financières accordées pour l'achat de véhicules d'occasion ne viennent pas gonfler artificiellement les prix sur le marché de l'occasion qui sont déjà en forte hausse
- La desserte en transports en commun des communes du sud de la Métropole est insuffisante. Le train vers Jarrie et Vif n'est pas assez fiable (horaires et fréquence).
- Le « tout électrique » n'est pas la solution et il n'y a de toute façon pas assez de solutions de recharge électrique. Il ne faut pas « mettre la charrue avant les bœufs ».



Rencontre n°14 à La Tronche

Lieu :	Parking de La Poste
Date :	Jeudi 20 octobre
Heures de présence :	16h-18h
Nombre de contacts :	≈20 personnes
	≈ 10 discussions

- Est-ce que la Métropole prévoit une dérogation pour les personnes à mobilité réduite qui seraient non-titulaires de la carte mobilité inclusion (CMI)?
- Est-il prévu de développer davantage la livraison à domicile pour limiter le nombre de trajets ?
- Il faut plus de parcs-relais et avec une capacité plus importante
- Si la Métropole décide que la réglementation ne s'appliquera pas à certains horaires, il faut s'assurer que cela réponde à la problématique des salariés en horaires décalés (qui ont souvent des petits revenus) : s'ils commencent très tôt le matin et terminent en journée, ils doivent pouvoir se rendre au travail avec leur véhicule, mais aussi en revenir.
- Il y a une vraie aliénation à la voiture notamment pour le confort et la liberté qu'elle procure, il faut pouvoir contrebalancer les campagnes de l'industrie automobile en mettant en avant les avantages des autres modes.
- Etudiant à Echirolles, domicilié à Saint Paul de Varcès, n'a pas d'autre choix que de se rendre à l'université en voiture (Crit'air 4). Quelles solutions pour les étudiants qui vivent dans des zones mal desservies, sans avoir les moyens de se loger dans le centre ?

Rencontre n°15 Seyssinet-Pariset

Lieu :	Seyssinet-Pariset – Marché, place de la Poste
Date :	Samedi 22 Octobre
Heures de présence :	10h-13h
Nombre de contacts :	≈45 interactions
Nb de discussions :	≈25 discussions

- Le sujet est très clivant : certaines personnes sont farouchement opposées et d'autres trouvent que c'est extrêmement important d'améliorer la qualité de l'air et qu'il serait temps d'agir.
- Une bonne part des personnes interrogées a anticipé le renouvellement de leur voiture et n'est pas concernée jusqu'à 2025. Certaines personnes prennent conscience qu'elles vont être impactées, d'autres le savent déjà.
- Quelques personnes ne croient pas dans le fait que leur contribution va être prise en considération. « Franchement, à quoi ça va servir que je donne mon avis ? », d'autres disent qu'ils vont aller contribuer sur la plateforme participative.
- Des inquiétudes sont exprimées sur les moyens financiers pour les personnes qui ne peuvent pas se racheter une voiture.
- Comment vont faire les personnes pour qui les prêts bancaires seront refusés (notamment personnes âgées) ?

- Il est exprimé qu'il manque de la communication sur le projet auprès de la population
- Les artisans font le choix de ne plus venir travailler sur Grenoble, car trop contraignant pour eux. Ca va devenir problématique pour les grenoblois.
- Interrogation sur comment les voitures vont pouvoir être rechargées si ça se développe fortement. Par exemple, comment installer des bornes de rechargement pour un immeuble ?
- La problématique de l'empreinte écologique des voitures électriques est posée. Comment les batteries vont-elles être recyclées ?
- La nécessité de développer les pistes cyclables pour pouvoir changer de mode de déplacement est abordée (accès cycle à Pariset problématique).
- Est-ce que les P+R seront accessibles par dérogation pour se rabattre sur les transports en commun ?
- Des contributions et interrogations sur le contrôle de la ZFE sont faites :
 - Comment le contrôle pourra-t-il se faire sur l'ensemble du périmètre ?
 - Il n'y a pas de contrôle pour les personnes qui brûlent illégalement des déchets, ce qui est pourtant très polluant. Ce serait nécessaire de faire appliquer la loi là-dessus aussi (question d'équité).
- Comment la ZFE va-t-elle être identifiée dans l'espace public ?
- Il est demandé que des dérogations soient prévues pour les véhicules de collection.
- Pour une famille qui envisage de passer de 2 véhicules à 1 seul, souhait de pouvoir bénéficier d'une aide pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.
- Des utilisateurs de leur voiture uniquement le weekend s'interrogent sur le maintien de leur véhicule, sachant qu'ils sont petits rouleurs.